



COMPTE-RENDU

du Conseil métropolitain de Dijon Métropole

Séance du jeudi 29 novembre 2018

Le Conseil métropolitain de Dijon Métropole s'est réuni le **jeudi 29 novembre 2018** à 18 h 30 à l'Hôtel de la Métropole, en séance publique, sous la présidence de Monsieur François REBSAMEN. Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme CHARRET-GODARD a été désigné comme secrétaire de séance.

Membres présents :

M. François REBSAMEN
M. Pierre PRIBETICH
M. Thierry FALCONNET
Mme Nathalie KOENDERS
M. Rémi DETANG
Mme Catherine HERVIEU
M. José ALMEIDA
M. Jean-François DODET
M. François DESEILLE
M. Frédéric FAVERJON
M. Patrick MOREAU
M. Jean-Claude GIRARD
Mme Anne DILLENSEGER
Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Jean-Patrick MASSON
M. Benoît BORDAT
M. Jean-Yves PIAN
Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Françoise TENENBAUM
Mme Christine MARTIN
M. Denis HAMEAU

Mme Stéphanie MODDE
M. Nicolas BOURNY
M. Mohamed BEKHTAOUI
Mme Lê Chinh AVENA
Mme Hélène ROY
M. Georges MAGLICA
M. Joël MEKHANTAR
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Christophe BERTHIER
M. Didier MARTIN
M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Catherine VANDRIESSE
Mme Chantal OUTHIER
M. Emmanuel BICHOT
Mme Virginie VOISIN-VAIRELLES
Mme Frédérique DESAUBLIAUX
M. Hervé BRUYERE
M. Yves-Marie BRUGNOT
Mme Louise MARIN
M. Louis LEGRAND

M. Patrick ORSOLA
M. François NOWOTNY
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Florence LUCISANO
M. Jean DUBUET
Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Gaston FOUCHERES
M. Jacques CARRELET DE LOISY
Mme Céline TONOT
M. Jean-Philippe MOREL
M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Corinne PIOMBINO
M. Jean-Louis DUMONT
M. Patrick BAUDEMONT
M. Dominique SARTOR
Mme Michèle LIEVREMONT
M. Philippe BELLEVILLE
M. Gilbert MENUET
Mme Noëlle CABBILLARD
M. Adrien GUENE
M. Cyril GAUCHER

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS
M. Dominique GRIMPRET
M. Édouard CAVIN
M. Jean ESMONIN

Mme Colette POPARD pouvoir à M. Christophe BERTHIER
Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Denis HAMEAU
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
M. François HELIE pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
M. Guillaume RUET pouvoir à Mme Louise MARIN
Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
M. Damien THIEULEUX pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD

COMMUNICATIONS

En application des articles L 5211-10 et L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil en date du 10 août 2015, M. REBSAMEN a porté à la connaissance des conseillers des actes passés en vertu de la délégation reçue du Conseil. Le Conseil donne acte au Président.

ARRÊTÉS

- **le 03/07/2018** : arrêté de préemption urbain concernant un terrain situé 34 avenue du Mont Blanc à Dijon
- **le 26/07/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant un immeuble de 8 logements situé 10 rue des Aqueducs à Dijon.
- **le 27/07/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 4,54 tonnes de bacs usagés au prix de cession global de 681,00 euros
- **le 02/08/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant un terrain à usage de jardin situé 5 chemin du Pont Barreau, avenue du Mont Blanc et chemin de la Mongeotte à Dijon.
- **le 02/08/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant une maison et ses annexes situées 5 chemin du Pont Barreau, avenue du Mont Blanc et chemin de la Mongeotte à Dijon.
- **le 27/08/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 5,70 tonnes de bacs usagés au prix de cession global de 855,00 euros
- **le 30/08/2018** : Arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec l'association franco Maghrébine de Chenôve
- **le 30/08/2018** : Arrêté décidant de signer une convention de déversement, de transfert et de traitement des rejets d'eaux usées avec la MUTUALITE FRANCAISE BOURGUIGNONNE SSAM – ESAT « LE MIRANDE »
- **le 31/08/2018** : Arrêté décidant le remboursement anticipé de l'emprunt CO8369 souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Champagne-Bourgogne et du Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
- **le 12/09/2018** : Arrêté décidant le refinancement auprès de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Bourgogne Franche-Comté de l'emprunt CO8369 souscrit auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Champagne-Bourgogne et du Crédit Agricole Corporate and Investment Bank
- **le 24/09/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant une maison d'habitation de 110,94 m², cadastrée section CI n°324 de 803 m², située 26 avenue du Mont Blanc à Dijon.
- **le 25/09/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société CITEC ENVIRONNEMENT, 0,94 tonnes de bacs usagés au prix de cession global de 169,20 euros
- **le 28/09/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant l'aliénation d'une maison d'habitation, libre d'occupation, cadastrée section BX n°108 de 625 m², située 48 rue Recteur Marcel Bouchard à Dijon.
- **le 04/10/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 4,22 tonnes de bacs usagés au prix de cession global de 633,00 euros
- **le 04/10/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 7,74 tonnes de bacs usagés, au prix de cession global de 1 161,00 euros.
- **le 12/10/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant la cession d'une maison d'habitation d'une surface habitable de 135 m² environ, occupée par les propriétaires et libre à la vente, cadastrée section DH n°16 de 340 m², située 6 E boulevard Edme Nicolas Machureau à Dijon.
- **le 12/10/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 4,36 tonnes de bacs usagés au prix de cession global de 654,00 euros
- **le 16/10/2018** : arrêté de droit de préemption urbain, concernant l'aliénation d'un immeuble à usage d'habitation cadastré section DK n°102 de 144 m², situé 11 quai Gauthey à Dijon.
- **le 24/10/2018** : Arrêté décidant de céder en l'état à la société REGEPLASTIC, 4,4 tonnes de bacs usagés, au prix de cession global de 660,00 euros.

CONVENTIONS

- le **26/07/2018** - Avenant n°1 au bail commercial des 12 et 13 mars 2015 passé avec la SA Trois Bulbes
- le **21/09/2018** - Contrat de prêt d'un montant de 3 750 000€ passé avec la Caisse d'Épargne
- le **21/09/2018** - Avenant n°1 au Bail d'occupation des Locaux le lot 1 bta A, B et C du Technopole Agro-Environnement de Bretenière « Agronov » passé avec INOCULUMPLUS
- le **26/09/2018** - Avenant n°1 à la convention d'occupation précaire sur le lot 1 bta A, B et C du Technopole Agro-Environnement de Bretenière « Agronov » passé avec DRUYDES
- le **01/10/2018** - Avenant n°1 au Bail commercial d'occupation des Locaux le lot 1 bta A, B et C du Technopole Agro-Environnement de Bretenière « Agronov » passé avec l'institut Terres Inova
- le **01/10/2018** - Convention de mise à disposition d'un logement situé 47 avenue du Drapeau à Dijon, au profit de la ville de Dijon, dans l'attente de la mise en œuvre d'une opération d'urbanisme

MARCHÉS

- le **16/10/2018** : Marché subséquent n° 2018-189FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » - Dijon - Reprises du revêtement de trottoirs.
d'un montant de 117 401,30 € passé avec COLAS NORD EST
- le **19/10/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-188AM000000000 - Réalisation de prestations similaires : Mesures de datation des eaux souterraines et des teneurs en Gadolinium de la Nappe Dijon Sud
d'un montant de 13 120,00 € passé avec TAUW France
- le **23/10/2018** : Marché subséquent n° 2018-181FS26915000 - Marché subséquent n° 4 portant sur l'acquisition de matériels informatiques et prestations associées (équipement et extension des parcs de micro-ordinateurs, y compris les prestations associées), relatif à l'accord-cadre Dijon Métropole n° 2015269FD sans montant minimum ni montant maximum passé avec ECONOCOM PRODUCTS ET SOLUTIONS
- le **01/10/2018** : Marché subséquent n° 2018-180FS13715 - Création graphique - Passeport ambassadeurs just dijon d'un montant de 1 650,00 € passé avec JPM ET ASSOCIES
- le **01/10/2018** : Marché subséquent n° 2018-178FS13815 - MS relatif à l'Accord-cadre impression offset de documents - Brochure culturelle Just Dijon d'un montant de 12 149,00 € passé avec RG BELVET
- le **29/09/2018** : Marché subséquent n° 2018-176FS118180000 - MS 2 issu de l'Accord-cadre 2018-118FD relatif à la Fourniture et/ou pose de produits de marquage, de matériels de signalisation et d'équipements de sécurité routière-lot 6 travaux de signalisation horizontale et verticale d'un montant de 59 792,70 € passé avec VIA SYSTEM
- le **27/09/2018** : Marché subséquent n° 2018-175FS118180000 - MS 1 issu de l'AC 2018-118FD relatif à la la Fourniture et/ou pose de produits de marquage, de matériels de signalisation et d'équipements de sécurité routière-lot 6 travaux de signalisation horizontale et verticale d'un montant de 74 398,00 € passé avec HELIOS PROXIMARK
- le **19/10/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-170AM000000000 - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre du nouveau Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) sans montant minimum et avec un montant maximum de 221 000,00 € passé avec CADRE ET CITE
- le **21/09/2018** : Marché subséquent n° 2018-163FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » / DIJON rue Edmond MICHELET d'un montant de 26 098,00 € passé avec GUINTOLI
- le **21/09/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-162AM000000000 - Recensement des potentiels systèmes d'endiguement sur le territoire de Dijon Métropole
d'un montant de 39 101,00 € passé avec SCE
- le **02/10/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-153FM000000000 - Acquisition de mobilier de bureau et meubles divers - Lot 4 fauteuils de bureau ergonomique sans montant minimum ni montant maximum passé avec ERGOS
- le **02/10/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-152FM000000000 - Acquisition de mobilier de bureau et meubles divers - Lot 3 vestiaires simples, multicasier et rayonnage de stockage sans montant minimum ni montant maximum passé avec ACIAL
- le **02/10/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-151FM000000000 - Acquisition de mobilier de bureau et meubles divers - Lot 2 bureaux, caissons mobiles, armoires, tables et meublant divers de bureau sans montant minimum ni montant maximum passé avec ERGOS
- le **02/10/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-150FM000000000 - Acquisition de mobilier de bureau et meubles divers - Lot 1 fauteuils de bureau, chaises visiteurs et assises diverses sans montant minimum ni montant maximum passé avec ERGOS

- **le 04/09/2018** : Marché subséquent n° 2018-149FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » / MARSANNAY rue Nicéphore Niepce d'un montant de 46 405,97 € passé avec GUINTOLI
- **le 04/09/2018** : Marché subséquent n° 2018-148FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » / CHENOVE rue des Lilas, rue de l'Arbre à pin d'un montant de 118 273,81 € passé avec GUINTOLI
- **le 17/07/2018** : Marché subséquent n° 2018-147FS13715 - Marché subséquent de l'accord-cadre 2015-135FD : Paulée de Dijon 2018 d'un montant maximum de 5 000 € passé avec Temps Réel
- **le 19/07/2018** : Marché subséquent n° 2018-143FS14115 - MS subséquent aménagement espace public – Talant – rue de Toison, rue de la Libération, rue de la porte dijonnaise, requalification de ces voie d'un montant de 514 972,94 € passé avec DESERTOT
- **le 21/08/2018** : Marché subséquent n° 2018-138FS13715 - MS issu de l'AC crea graphique 2015137FD - brochure culturelle just dijon d'un montant de 30 000,00 € passé avec JPM ET ASSOCIES
- **le 04/07/2018** : Marché subséquent n° 2018-137FS13715 - MS Goût de France - fête de la gastronomie d'un montant de 6 500,00 € passé avec JPM ET ASSOCIES
- **le 09/08/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-136AM000000000 - Régénération des sols en résine synthétique de 4 courts de tennis couverts au complexe sportif Dijon Métropole d'un montant de 25 000,00 € passé avec LAQUET TENNIS
- **le 03/03/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-135AM000000000 - Travaux de restructuration de la Piscine du Carrousel - lot 12 : signalétique d'un montant de 48 600,00 € passé avec ARMONY CONCEPT
- **le 03/08/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-127AM000000000 - Réfection des aires d'évolution du stade métropolitain d'athlétisme Colette BESSON à Dijon d'un montant de 295 270,49 € passé avec EUROSYNTEC
- **le 16/08/2018** : Procédure concurrentielle avec négociation n° 2018-124FD000000000 - Acquisition, mise en œuvre et exploitation d'un système informatique de gestion des marchés publics et des achats sans montant minimum ni maximum passé avec SIS MARCHES
- **le 26/07/2018** : Marché subséquent n° 2018-120FS115170000 - Marché subséquent issu de l'accord Cadre 2017115FD – Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts et des espaces publics - Lot 1 Matériels divers) - "Acquisition de 9 saleuses pour microtracteur et 1 aspirateur à feuilles sur remorque" d'un montant de 29 130,00 € passé avec COTE JARDIN ET FORET
- **le 30/07/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-119FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » / Saint Apollinaire rue de la Vigne aux Chiens - Requalification de la voie d'un montant de 302 643,13 € passé avec ROGER MARTIN
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-118FD000000000 - Centrale d'achat de Dijon Métropole - Fourniture et/ou pose de produits de marquage, de matériels de signalisation et d'équipements de sécurité routière-lot 6 travaux de signalisation horizontale et verticale sans montant minimum ni montant maximum passé avec GROUPE HELIOS PROXIMARK / SIGNAUX GIROD / SAS VIA SYSTEM / AXIMUM / SIGNATURE SAS
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-117FM000000000 - Centrale d'achat de Dijon Métropole - Fourniture et/ou pose de produits de marquage, de matériels de signalisation et d'équipements de sécurité routière-lot 5 fourniture et pose de dispositifs de sécurité routière sans montant minimum ni montant maximum passé avec AER
- **le 09/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-116FM000000000 - Centrale d'achat de Dijon Métropole - Fourniture et/ou pose de produits de marquage, de matériels de signalisation et d'équipements de sécurité routière-lot 2 fourniture de panneaux de signalisation verticale sans montant minimum ni montant maximum passé avec SIGNAUX GIROD
- **le 19/07/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-114AM000000000 - Optimisation de la régulation de combustion des fours d'incinération de l'Unité de Valorisation Energétique de Dijon Métropole d'un montant de 128 380,00 € passé avec SCHNEIDER ELECTRIC France
- **le 07/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-104FM000000000 - Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre du projet Ondijon de Métropole Intelligente d'un montant de 1 401 580,00 € passé avec TPF INGENIERIE
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-101FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 9: Locaux du Jardin des Sciences de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec IDEES21
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-100FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 8: Locaux des Halles de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec ARC EN CIEL
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-099FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 7: Locaux des bibliothèques de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec IDEES21

- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-098FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 6: Locaux sportifs de la Ville de Dijon, de Dijon Métropole et des communes extérieures sans montant minimum ni montant maximum passé avec ENTRETIEN DIJONNAIS
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-097FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 5: Locaux tertiaires de la Ville de Dijon et de son CCAS sans montant minimum ni montant maximum passé avec IDEES21
- **le 27/07/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-096FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 4: locaux de la Minoterie de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec PROMUT
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-095FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 3: Locaux du Conservatoire de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec ABER PROPLETE
- **le 19/09/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-094FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 2: Locaux de la Direction des Musées de la Ville de Dijon sans montant minimum ni montant maximum passé avec PROMUT
- **le 08/08/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-093FM000000000 - CA - prestations de nettoyage et d'entretien des locaux - Lot 1: locaux tertiaires DM, UIOM, Cimetière intercommunal et communes extérieures sans montant minimum ni montant maximum passé avec IDEES21
- **le 21/06/2018** : Marché subséquent n° 2018-082FS13815 - Impression de la papeterie de la marque territoriale d'un montant de 305,00 € passé avec ICO
- **le 05/07/2018** : Marché subséquent n° 2018-081FS141150000 - Marché subséquent issu de l' Accord-cadre 2015-141FD « Travaux d'aménagement sur l'espace public » / Commune de Quetigny - avenue du Parc - Requalification de la voie d'un montant de 131 255,46 € passé avec Groupement EUROVIA PENNEQUIN
- **le 02/07/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-077AM000000000 - Travaux piétonisation rues Forges, Verrerie, Jeannin et place de la Sainte Chapelle - lot n°2 : traitement de sol d'un montant de 1 605 748,10 € passé avec ROGER MARTIN/DESERTOT
- **le 22/06/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-076AM000000000 - Travaux piétonisation rues Forges, Verrerie, Jeannin et place de la Sainte Chapelle - lot n°1 : reseaux d'un montant de 658 015,11 € passé avec SNC INEO
- **le 09/07/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-074AM000000000 - Transfert partiel du Marché de maîtrise d'œuvre conclu initialement entre la ville de Longvic avec BLD WATERDESIGN pour la réalisation d'une Fontaine au Centre ville de Longvic - Transfert à compter de la mission ACT d'un montant de 19 800,00 €
- **le 08/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-071FD000000000 - Accord Cadre Electricité et Gaz - Lot n°4 : "Gaz T3 à T4 "Périmètre GRDF sans montant minimum ni montant maximum passé avec ENGIE, ENI, GAZ DE BORDEAUX, GAZPROM, , SVD17, TOTAL ENERGIE GAZ
- **le 08/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-070FD000000000 - Accord Cadre Electricité et Gaz - Lot n°3 : "Gaz T1 à T3 "Périmètre GRDF sans montant minimum ni montant maximum passé avec ENGIE, ENI, GAZ DE BORDEAUX, GAZPROM, SVD17
- **le 08/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-069FD000000000 - Accord Cadre Electricité et Gaz - Lot n°2 : "Electricité C5 bâtiments et éclairage public "Périmètre ENEDIS sans montant minimum ni montant maximum passé avec EDF, ENGIE, DIRECT ENERGIE
- **le 08/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-068FD000000000 - Accord Cadre Electricité et Gaz - Lot n°1 : "Electricité C2à C4 "Périmètre ENEDIS sans montant minimum ni montant maximum passé avec EDF, ENGIE
- **le 06/06/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018_064AM000000000 - Mise en œuvre d'un système de vote multicanal (vote électronique et vote par correspondance) au titre de la centrale d'achat d'un montant de 89 000,00 € passé avec Neovote
- **le 05/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-058FM000000 - Fourniture d'un véhicule de collecte des déchets ménagers - Lot n°2 : Fourniture de BENNES d'un montant de 386 520,00 € passé avec FAUN ENVIRONNEMENT
- **le 06/06/2018** : Appel d'offres ouvert n° 2018-057FM00000000 - Fourniture d'un véhicule de collecte des déchets ménagers - Lot n°1 : Fourniture de châssis d'un montant de 325 400,00 € passé avec IVECO BVI
- **le 14/05/2018** : Marché subséquent n° 2018-052AS298170000 - MS Objets promotionnels - TOTE BAGS - Parade métisse festival Jours de Fête 2018 - Fontaine d'Ouche (service culture) d'un montant de 610,00 € passé avec STIMACTIV-COM UNE IMAGE
- **le 18/05/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-050AM000000000 - Campagne Air France sans montant minimum et avec un montant maximum de 120 000,00 € passé avec PARACHUTE PRODUCTION

- **le 21/03/2018** : Marché subséquent n° 2018-046FS13815 - MS PASSEPORT AMBASSADEURS – JUST DIJON issu de l'AC com lot 2 impression offset de documents d'un montant de 4 000,00 € passé avec IMPRIMERIE VIDONNE
- **le 28/03/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-033AM000000000 - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Sennecey les Dijon - Lot 2 : Réhabilitation de réseaux d'assainissement rue des Mimosas et rue des Jardins d'un montant de 52 115,00 € passé avec VIDEO INJECTION
- **le 28/03/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-032AM000000000 - Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Sennecey les Dijon - Lot 1 : Réhabilitation de réseaux d'assainissement rue du Pré aux Moines et rue de l'Aige aux mouches d'un montant de 138 990,85 € passé avec VIDEO INJECTION
- **le 03/03/2018** : Marché subséquent n° 2018-031FS07915 - Fabrication outils de communication grand format Marque Territoriale d'un montant de 3 000,00 € passé avec AVS COMMUNICATION
- **le 12/03/2018** : Marché à procédure adaptée n° 2018-029AM000000000 - Mission d'étude et de conseil en matière d'exploitation et d'optimisation énergétique pour l'Unité de Valorisation Energétique de Dijon Métropole sans montant minimum et avec un montant maximum de 221 000 € passé avec CABINET MERLIN
- **le 26/02/2018** : Marché subséquent n° 2018-025FS13815 - Impression offset de la brochure prestige just Dijon d'un montant de 30 000,00 € passé avec REPRINT
- **le 16/02/2018** : Marché subséquent n° 2018-024FS13815 - Impression offset d'un atlas investissement immobilier version français et anglais d'un montant de 4 350,00 € passé avec SPRINT
- **le 19/02/2018** : Marché subséquent n° 2018-017FS21717 - Tours de cou d'un montant de 3 500,00 € passé avec STIMACTIV-COM UNE IMAGE
- **le 19/02/2018** : Marché subséquent n° 2018-015FS21717 - Carnets métropoles à spirales d'un montant de 9 200,00€ passé avec ESCE PUBLICIE
- **le 08/01/2018** : Marché subséquent n° 2018-002FS21717 - Fabrication d'un pin's couleur - accroche aimantée (objets promotionnels) d'un montant de 510,00 € passé avec ALPHA PUBLICITE COMMUNICATION
- **le 08/01/2018** : Marché subséquent n° 2018-001FS13815 - Papeterie de la Marque Territoriales de la Métropole de Dijon d'un montant de 5 000,00 € passé avec SPRINT

CONCESSIONS CINÉRAIRES				
A compter du	Titulaire	N° de concession	Durée (années)	Montant
30/07/2018	Monsieur Gérard BESQUEUT	E-L1-17	15	233,00 €
30/07/2018	Monsieur Alain VASSEUR	I-M1-89	50	2 189,00 €
06/08/2018	Monsieur Fabrice BERGEROT	E-O1-23	15	233,00 €
07/08/2018	Monsieur Norbert CORREIA	E-N-42	15	165,00 €
08/08/2018	Madame Jocelyne BATTISTUTTO	C-I1-22	15	379,00 €
09/08/2018	Monsieur Claude GAUTHERON	E-M1-71	50	779,00 €
09/08/2018	Madame Brigitte BOURBON	E-M1-91	15	233,00 €
10/08/2018	Monsieur Alain MASUYER	E-L1-18	15	233,00 €
10/08/2018	Monsieur René TRIQUET	E-O1-22	15	233,00 €
13/08/2018	Madame Nathalie ZUCALLI	E-O1-21	15	233,00 €
22/08/2018	Madame Françoise CHARLOTTEAU	I-M1-90	15	660,00 €
22/08/2018	Monsieur Laurent BIANCONI	E-L1-19	15	233,00 €
27/08/2018	Madame Denise GUILLEBAULT	E-L1-20	15	233,00 €
27/08/2018	Monsieur Jean-Pierre CAVAROZ	C-I1-24	15	379,00 €
29/08/2018	SARL Pf Cernize LOST FUNERAIRE	E-04-08-028	6	362,00 €
06/09/2018	Madame Liliane LEGRAND	E-M1-92	15	233,00 €
07/09/2018	Monsieur Eric BRETON	E-B1-142	15	520,81 €
10/09/2018	Monsieur Jean-Christophe ZIMA	E-L-39	15	165,00 €

13/09/2018	Madame Véronique DOMINGUES FERNANDEZ	E-O1-20	30	467,00 €
14/09/2018	Madame Nelly HENNEQUIN	E-L-29	15	165,00 €
14/09/2018	Madame Betty HOFFARTH	E-L1-100	15	233,00 €
15/09/2018	Madame Annabelle LOPEZ	E-04-08-019	15	902,00 €
15/09/2018	Habib CHADLI	E-02-10-032	6	442,00 €
17/09/2018	Madame Josiane MUNNIER	E-04-08-021	15	902,00 €
19/09/2018	Madame Thérèse GREGOIRE	E-001-19	30	467,00 €
20/09/2018	Monsieur Alain MILOT	E-L1-99	15	233,00 €
21/09/2018	Madame Madeleine GIRBAL	E-L1-21	15	233,00 €
24/09/2018	Monsieur Christophe MEYER	E-01-18	15	233,00 €
25/09/2018	Monsieur serge VANDEL	E-K1-128	15	588,99 €
26/09/2018	Madame caroline VITTAUT	E-02-10-002	30	2 023,00 €
28/09/2018	Monsieur Max DUCUING	E-M1-33	50	549,00 €
28/09/2018	Madame Eliane MARTIN	E-O1-17	30	467,00 €
01/10/2018	Madame Laura MARCHAND	E-L1-142	15	233,00 €
04/10/2018	Monsieur Pascal TUPINIER	E-P-23	15	aucune facture
10/10/2018	Monsieur Claude VOGEL	I-M1-93	30	1 313,00 €
10/10/2018	Madame Javorka VUJIC	O-01-01-026	30	1 894,00 €

ARRÊTÉS DE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN	
DATE DE L'ACTE	LIBELLÉ
24.09.2018	Arrêté de délégation du droit de préemption urbain de Dijon Métropole à l'EPFL concernant une propriété bâtie située 26 avenue du Mont Blanc à Dijon
28.09.2018	Arrêté de délégation du droit de préemption urbain de Dijon Métropole à l'EPFL concernant une propriété bâtie située 48 rue Recteur Marcel Bouchard à Dijon
12.10.2018	Arrêté de délégation du droit de préemption urbain de Dijon Métropole à l'EPFL concernant une propriété bâtie située 6 E boulevard Edme Nicolas Machureau à Dijon
16.10.2018	Arrêté de délégation du droit de préemption urbain de Dijon Métropole à l'EPFL concernant un immeuble comprenant 6 logements situé 11 quai Gauthey à Dijon

ARRÊTÉS D'ALIGNEMENT				
ADRESSE DE L'ALIGNEMENT	DATE DE L'ARRÊTÉ	N° DE L'ARRÊTÉ	NOM ET ADRESSE DU PÉTITIONNAIRE	ENVOYÉ LE
Rue Pierre Lauterbach Boulevard des Industries 21600 LONGVIC	24/09/18	2018_31	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	09/10/18
48 et 50 Rue de Dijon 21121 FONTAINE LES DIJON	03/08/18	2018_38	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	12/09/18
Rue André Ampère 21160 MARSANNAY LA COTE	01/08/18	2018_39	ABCD Géomètres Experts 39 Boulevard Wilson 39100 DOLE	12/09/18
5 au 13 Rue Jean Poncelet 21000 DIJON	10/09/18	2018_40	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	17/09/18
14 Rue Charles de Vergennes et 11 rue de la sablière 21000 DIJON	10/09/18	2018_41	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	17/09/18
2 et 4 Route de Dijon 21121 FONTAINE LES DIJON	25/09/18	2018_42	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	04/10/18
24 Rue d'Hauteville 21121 DAIX	15/10/18	2018_43	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	24/10/18
13 Rue Professeur Louis Neel 21604 LONGVIC	25/09/18	2018_44	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	09/10/18
20 Rue des Arandes 21000 DIJON	12/09/18	2018_45	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	24/09/18
53 avenue de Stalingrad 21000 DIJON	18/10/18	2018_47	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	07/11/18
13 Rue Pierre Loti 21000 DIJON	18/10/18	2018_49	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	07/11/18

INFORMATIONS DIVERSES

Affichage n°2018-80 : arrêté préfectoral concernant la participation due au service départemental d'incendie et de secours de la Côte d'Or (SDIS) - année 2017

1. Rapport sur la situation de la collectivité en matière de développement durable - Rapport 2018

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'adopter** le rapport de situation en matière de développement durable de Dijon Métropole.

SCRUTIN : POUR : 73
CONTRE : 0
DONT 14 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

2. Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

LE CONSEIL :

- **prend acte** du rapport sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes présenté préalablement aux débats sur le projet de budget pour l'exercice 2019 et joint en annexe.

3. Débat d'orientations budgétaires pour 2019

LE CONSEIL :

- **de prendre acte** de la tenue du débat d'orientations budgétaires (DOB) de Dijon Métropole pour l'exercice 2019 lors de la séance du conseil métropolitain du 29 novembre 2018 ;
- **autorise** Monsieur le Président à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la délibération.

PRENNENT ACTE DU RAPPORT : 70

S'ABSTIENNENT DE PRENDRE ACTE DU RAPPORT : 4

PROCURATIONS : 14

4. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Décision Modificative n° 4 et actualisation de l'autorisation de programme [AP] afférente au projet de gestion connectée de l'espace public

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver** la décision modificative n°4 du budget principal et des budgets annexes 2018, à l'appui des maquettes budgétaires jointes en annexes à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN : POUR : 60
CONTRE : 4
DONT 14 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 10
NE SE PRONONCE PAS : 0

5. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Point de situation suite aux recommandations formulées dans le rapport d'observations définitives établi par la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne Franche-Comté sur la gestion de la Communauté Urbaine du Grand Dijon au titre des exercices 2009 et suivants, présenté au conseil métropolitain du 30 novembre 2017 – Information du conseil métropolitain

6. ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES Ressources et services aux communes - Schéma de mutualisation - Création de services communs – Approbation du périmètre

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le schéma de mutualisation tel que porté en annexe,
- **d'approuver** le projet de création des services communs susvisés, dans les conditions précédemment énoncées et tel que prévu au schéma de mutualisation,
- **d'approuver**, la formalisation de toute forme de mutualisation entre communes membres, au sens de l'article L. 5111-1 du Code général des collectivités territoriales, qui permettrait d'optimiser l'efficacité de l'action publique,
- **d'autoriser** le Président de Dijon Métropole ou, par délégation, le Vice-Président, à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 14 PROCURATION(S)

7. HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Elaboration d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) liée aux sites des Climats du vignoble de Bourgogne - Bilan de la concertation

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le bilan de la concertation présenté dans le document ci-joint.

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

8. HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Elaboration d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) liée aux sites des Climats du vignoble de Bourgogne - Arrêt du projet d'AVAP

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'arrêter** le projet d'aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) des Climats de Dijon Métropole conformément au dossier joint ;
- **d'autoriser** le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Conformément aux dispositions des codes du patrimoine, ce projet sera notifié pour avis à la CRPA et aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage pendant un mois au siège de Dijon Métropole et dans les mairies des communes de Dijon, Chenôve et Marsannay-la-Côte.

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0
DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

9. HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Modification simplifiée du plan local d'urbanisme de Daix - Approbation

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** en l'état la modification simplifiée du PLU de Daix,
- **d'autoriser** le Président à prendre tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0
DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

10. HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Habitat à loyer modéré - Abrogation du règlement d'intervention, approuvé par délibération du 22/11/2013, relatif au soutien financier des opérations de production d'habitat à loyer modéré

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver** l'abrogation du règlement d'intervention, adopté par délibération du 22 novembre 2013, relatif au soutien financier des opérations de production d'habitat à loyer modéré ;
- **de dire** que les effets liés à cette décision s'appliqueront pour toute opération relevant des programmations relatives à la gestion des aides à la pierre déléguées par l'État à compter du 1^{er} janvier 2019 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à l'exécution de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 60
CONTRE : 0
DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 14
NE SE PRONONCE PAS : 0

11. HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME Rénovation de l'habitat privé : approbation de la convention 2018-2022 à intervenir avec la SACICAP Procivis Bourgogne-Nord relative au pré-financement des travaux de rénovation des logements privés relevant des dispositifs de l'Agence Nationale d'amélioration de l'Habitat (Anah)

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** la convention 2018-2022, telle qu'annexée à la présente délibération, à intervenir avec la SACICAP PROCIVIS Bourgogne Nord relative au pré-financement des travaux de rénovation des logements privés relevant des dispositifs de l'Agence Nationale d'amélioration de l'Habitat (Anah) ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tout acte utile à l'exécution de ses dispositions.

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

12. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Longvic - Les Parcs d'Oscara - Allée du 22 janvier 1993 - Projet ENEDIS - Cession d'un terrain par promesse synallagmatique de vente à la société "Alvar Développement"

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'autoriser** la cession au profit de la société Alvar Développement représentée par la société Foncière Aalto – 11 rue de la Frébarrière ZI Sud Est Centre d'affaires la Frébarrière 35510 Cesson-Sévigné, avec faculté de substitution, d'un tènement foncier situé sur la commune de Longvic - Les parcs d'Oscara - Allée du 22 janvier 1993, d'une superficie d'environ 19 650 m², cadastré section BV n°63p et 69p ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession moyennant le prix de 30 € HT le m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette cession par promesse synallagmatique de vente, puis par acte notarié ;
- **d'approuver** le projet de promesse synallagmatique de vente assortie de conditions suspensives liées notamment à l'obtention d'un permis de construire purgé de tout recours et la signature d'un bail en l'état futur d'achèvement au profit d'ENEDIS, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de « Dijon Métropole », tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier et autoriser Monsieur le Trésorier à percevoir le produit de la vente.

SCRUTIN : POUR : 74

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 15 PROCURATION(S)

13. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE SPLAAD - Ecoparc Dijon-Bourgogne - Cession du lot n° A 3-4 - Approbation du cahier des charges

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'autoriser** la SPLAAD à procéder à la vente du lot n°A 3-4 sur la zone d'activité "Ecoparc Dijon-Bourgogne", dans les conditions définies ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de Dijon Métropole, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0
DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS :0

14. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte-d'Or - Convention de moyens et d'objectif avec la Métropole

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le projet de convention cadre, selon le modèle ci-annexé, à intervenir entre Dijon Métropole et la CCI Côte d'Or ;
- **d'arrêter** le montant de la subvention à la CCI Côte d'Or à 430 370 € sur 3 ans (2018-2020) dont 116 110 € en 2018, 151 810 € en 2019 et 162 450 € en 2020 ;
- **d'attribuer** un acompte de 86 000 € au titre de l'exercice 2018 à la CCI Côte d'Or, selon les modalités énoncées dans la convention ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur les budgets des exercices concernés

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0
DONT 15 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS :0

15. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Les ouvertures dominicales 2019

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **de donner** un avis favorable de dérogation au repos dominical pour les dimanches de détail des 13 janvier, 30 juin, 15 décembre, 22 décembre, 29 décembre 2019 de détail hors branche automobile,
- **de donner** un avis favorable de dérogation au repos dominical pour les dimanches des 20 janvier, 17 mars, 16 juin, 15 septembre, 13 octobre 2019 pour la branche automobile,
- **de transmettre** cet avis conforme à l'ensemble des Maires des communes de Dijon Métropole

SCRUTIN : POUR : 74
CONTRE : 0
DONT 16 PROCURATION(S)

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS :0

16. DEPLACEMENT, MOBILITE ET ESPACE PUBLIC Contrat de Délégation de service public portant sur l'exploitation des services de la mobilité – Avenant n°2

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver** le projet d'avenant n°2 au contrat de délégation de service public portant sur l'exploitation des services de la mobilité passé entre Dijon métropole et Keolis Dijon Mobilités en date du 23 décembre 2016, dans les conditions exposées ci-dessus ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à procéder si nécessaire, à des adaptations ne remettant pas en cause l'économie générale de l'avenant proposé,
- **d'autoriser** le Président à signer l'avenant définitif, et tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

SCRUTIN : POUR : 68
CONTRE : 4

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

17. EAU ET ASSAINISSEMENT Avenants eau et assainissement - mécanismes de partage 2016-2017

LE CONSEIL DÉCIDE À LA MAJORITÉ :

- **d'approuver**, l'avenant n°18 au traité de Concession de distribution et de production d'eau potable du 2 avril 1991 des communes de Dijon, Plombières-lès-Dijon, Corcelles-les-Monts et Flavignerot,
- **d'approuver**, l'avenant n°17 au traité de Concession d'exploitation du service de l'assainissement du 2 avril 1991 des communes de Dijon, Plombières-lès-Dijon et Corcelles-les-Monts.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ces dossiers.

SCRUTIN : POUR : 67
CONTRE : 0

ABSTENTION : 4
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

18. EAU ET ASSAINISSEMENT Concession de service public relative à l'exploitation du service public de l'assainissement de Dijon métropole – Approbation du choix du Déléataire et du contrat de délégation de service public et autorisation du Président à signer le contrat de délégation de service public dit "Est dijonnais assainissement"

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le choix de retenir comme déléataire SOGEDO pour l'exploitation du réseau d'assainissement sur le périmètre dit « Est dijonnais Assainissement » comprenant les communes de Chevigny-Saint-Sauveur, Crimolois, Neuilly-lès-Dijon, Quetigny, Sennecey-lès-Dijon, Bresse-sur-Tille, Saint-Apollinaire, Magny-sur-Tille, Bretenière et Fénay;
- **d'approuver** le contrat de délégation de service public dit « Est dijonnais Assainissement » tel que résultant du processus de négociation de la délégation du service public avec ledit candidat ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le Contrat de délégation de service public dit « Est dijonnais Assainissement » et ses annexes y compris comportant des modifications purement formelles ou rédactionnelles par rapport au projet de contrat faisant l'objet de la présente délibération.

Sont annexés à la présente délibération, les documents qui ont été transmis aux membres du Conseil métropolitain :

- le rapport du Président relatif aux motifs du choix du candidat et à l'économie générale du contrat ;
 - le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes ;
- le rapport de la Commission de délégation de service public dressant la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- le rapport de la Commission de délégation de service public relatif à l'offre de l'entreprise candidate.

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

19. EAU ET ASSAINISSEMENT Concession de service public relative à l'exploitation du service public de l'eau potable de Dijon métropole – Approbation du choix du Délégué et du contrat de délégation de service public et autorisation du Président à signer le contrat de délégation de service public dit "Sud dijonnais eau potable"

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- **d'approuver** le choix de retenir comme délégué SUEZ pour l'exploitation du réseau d'eau potable sur le périmètre dit « Sud dijonnais Eau potable » portant sur les communes de Chenôve, Marsannay-la-Côte, Perrigny-lès-Dijon, Longvic, Ouges, Magny-sur-Tille et Bretenière, et Fénay;
- **d'approuver** le contrat de délégation de service public dit « Sud dijonnais Eau potable » tel que résultant du processus de négociation de la délégation du service public avec ledit candidat ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer le Contrat de délégation de service public dit « Sud dijonnais Eau potable » et ses annexes y compris comportant des modifications purement formelles ou rédactionnelles par rapport au projet de contrat faisant l'objet de la présente délibération.

Sont annexés à la présente délibération, les documents qui ont été transmis aux membres du Conseil métropolitain :

- le rapport du Président relatif aux motifs du choix du candidat et à l'économie générale du contrat ;
- le projet de contrat de délégation de service public et ses annexes ;
- le rapport de la Commission de délégation de service public dressant la liste des candidats admis à présenter une offre ;
- le rapport de la Commission de délégation de service public relatif aux offres initiales des entreprises candidates.

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

20. EAU ET ASSAINISSEMENT Convention de financement de travaux - extension du réseau d'eau potable rue des Ruchottes à Ahuy - SARL

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- de **prendre acte** de la présentation de la présente convention de financement de travaux,
- de **charger** Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier.

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

21. ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF Nomination de deux nouveaux administrateurs à Latitude21

LE CONSEIL DÉCIDE À L'UNANIMITÉ :

- de **nommer** au conseil d'administration de Latitude de Latitude21, la maison de l'architecture et de l'environnement de Dijon métropole, Vincent Mayot (Maison de l'architecture de Bourgogne) et Stéphane Dupas (Les amis de la Terre).

SCRUTIN : POUR : 71

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)

* * * * *

Fait à Dijon, le 3 décembre 2018

Le Président,

